



Monsieur Jean Yves GOUTTEBEL
Président
Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
Hôtel du département
24 rue Saint Esprit
63033 Clermont-Ferrand cedex

Cébazat, le 27 juin 2016

Monsieur le Président,

L'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sociaux, médico-sociaux et de Santé (URIOPSS) en tant que représentant de l'ensemble des secteurs souhaite attirer votre attention sur un certain nombre d'enjeux actuels et futurs.

Nous nous inquiétons fortement du devenir des établissements et services sociaux, médico-sociaux et de santé. En effet, dans le domaine des politiques sociales, sur lequel vous avez fait preuve par le passé d'innovations sociales, nous constatons désormais une stratégie de repli (révision du règlement départemental à la baisse, dialogue budgétaire inexistant) avec en parallèle des besoins sociaux toujours aussi prégnants.

Nous savons que plusieurs fédérations sectorielles ou regroupements d'établissements vous ont déjà alerté par courrier de leurs difficultés à maintenir un accompagnement des usagers dans les mêmes conditions, sans réel retour de votre part...

Qu'il s'agisse du secteur de l'aide à domicile, des personnes âgées, des personnes handicapées, de l'enfance, de la lutte contre les exclusions ou encore des services de protection juridique des majeurs... Aujourd'hui, tous les secteurs sont touchés !

Nous avons été à plusieurs reprises sollicités par ces organismes sur leurs difficultés de gestion du fait de la révision à la baisse de leurs budgets. Les situations peuvent devenir dramatiques pour ceux-ci, pour les usagers et leurs familles (possibilités et conditions des accompagnements), comme pour les personnels (conditions de travail difficiles, précarisation des emplois).

De plus, ce débat ne doit pas se résumer qu'à une approche financière, il est donc important de :

- de ne pas réagir dans l'urgence mais dans l'anticipation d'un projet de société à l'attention des personnes vulnérables,
- et de le réinvestir au travers d'une action sociale innovante.

.../...

La solution ne serait-elle pas de réfléchir, ensemble, soit à des adaptations personnalisées, soit à des innovations qui feront évoluer les modèles actuels, pour répondre aux attentes des personnes vulnérables d'aujourd'hui et de demain ? Pour ce faire, cette réflexion devrait être menée en concertation avec les acteurs et de façon transversale et non sectorisée comme c'est le cas aujourd'hui.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos très respectueuses salutations.

Frédéric RAYNAUD
Président

Julie AIGRET
Directrice